

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA SECURITE INTERIEURE

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE

2018



BILAN SECURITE INTERIEURE 2018

Les chiffres de la délinquance, tels qu'ils ont été publiés par le Service Statistique Ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI) au titre de l'année 2018 font apparaître, pour le département du Gers, les résultats suivants :

| Indicateurs | 2017 | 2018 | Écart en faits | Evolution |
|---|-------|-------|----------------|-----------|
| Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) | 858 | 961 | + 103 | + 12,00 % |
| Atteintes aux biens (AAB) | 3 840 | 3 340 | - 500 | - 13,02 % |
| Escroqueries et infractions assimilées | 856 | 878 | + 22 | + 2,57 % |
| Grande criminalité | 19 | 9 | - 10 | - 52,63 % |
| Comportements portant atteinte à la tranquillité publique | 1 419 | 1 361 | - 58 | - 4,09 % |
| Atteintes à la santé et à l'environnement | 46 | 46 | / | / |
| Infractions à la réglementation | 65 | 73 | + 8 | + 12,31 % |

Analyse basée sur les faits enregistrés par les forces de sécurité (évolution 2017/2016)

- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) ont augmenté de 12 % soit 103 faits supplémentaires en 2018.
- Les atteintes aux biens (AAB), qui représentent près de 51% des faits de délinquance observés dans le Gers, ont baissé de 13,02 % soit 500 faits en moins.
- Les escroqueries et infractions assimilées ont enregistré une légère hausse de 2,57 % soit 22 faits en plus par rapport à 2017.

Les indicateurs d'activité des services montrent que les policiers et gendarmes en poste dans le département sont performants. On enregistre les taux d'élucidation suivants :

| Indicateurs | Taux d'élucidation 2018 | | |
|---|-------------------------|----------------|-------------------|
| | Faits enregistrés | Faits élucidés | Gers Taux en % |
| Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) | 961 | 707 | 73,57 % |
| Atteintes aux biens (AAB) | 3 340 | 467 | 13,98 % |
| Escroqueries et infractions assimilées | 878 | 418 | 47,61 % |
| Grande criminalité | 9 | 7 | 77,78 % |
| Comportements portant atteinte à la tranquillité publique | 1 361 | 769 | 62,31 % |
| Atteintes à la santé et à l'environnement | 46 | 26 | 56,52 % |
| Infractions à la réglementation | 73 | 52 | 71,23 % |

La délinquance dans le détail :

1 - Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP)

961 faits enregistrés.

Les AVIP sont en augmentation de 12 % en 2018 (+ 103 faits).

Elles représentent 14,42 % des faits commis dans le Gers.

L'augmentation des AVIP est constante depuis ces cinq dernières années, elles atteignent leur niveau le plus haut en 2018. Cette augmentation est principalement due à la hausse des violences intra-familiales (+ 73 faits).

2 - Les Atteintes Aux Biens (AAB)

3 340 faits enregistrés.

Cet indicateur, représentant près de 51 % des faits de délinquance dans le Gers, a diminué de 13 % soit moins de 500 faits enregistrés. C'est le niveau le plus bas enregistré au cours de ces cinq dernières années.

La baisse de cet indicateur résulte essentiellement de la diminution du nombre de vols (-370) et des cambriolages notamment dans les résidences principales et secondaires (- 72).

3 - Les escroqueries et infractions assimilées

878 faits enregistrés.

Leur légère hausse de 2,57 % soit + 22 faits est essentiellement due aux escroqueries et abus de confiance (Internet, CB...)

4 - La lutte contre les trafics de stupéfiants

| | 2017 | 2018 | écart en faits | variation |
|---|------------|------------|----------------|------------------|
| Infractions à la législation sur les stupéfiants dont : | 411 | 454 | + 43 | + 10,46 % |
| - Trafic et revente sans usage de stupéfiants | 9 | 2 | - 7 | - 77,78 % |
| - Usage-revente de stupéfiants | 35 | 28 | - 7 | - 20,00 % |
| - Usage de stupéfiants | 365 | 424 | + 59 | + 16,16 % |
| - Autres infractions à la législation sur les stupéfiants | 2 | 0 | - 2 | / |
| Taux d'élucidation | 96,23 % | 95,73 % | | Non significatif |

Les forces de l'ordre ont procédé à la saisie de 1,156 kg de cocaïne, soit une valeur à la revente de 70 000 €, et de plus de 2 kg de résine de cannabis et de 10 kg d'herbe.

BILAN SECURITE ROUTIERE 2018

Le bilan 2018 de l'accidentalité dans le Gers s'établit à **142 accidents corporels, 220 blessés et 17 tués**. Le nombre d'accidents corporels est en baisse de 13 % et le nombre de blessés est en hausse dans notre département (+ 5%). Le nombre de tués est en augmentation + 1 victime.

| Indicateurs | 2017 | 2018 | Evolution Gers |
|-------------|------|------|----------------|
| Accidents | 164 | 142 | - 13 % |
| Tués | 16 | 17 | + 1 victime |
| Blessés | 210 | 220 | + 5 % |

Profil des victimes

Cette année encore, **les seniors ont payés un lourd tribut**. Sur les 17 personnes qui ont perdu la vie sur les routes de notre département en 2018, **6 étaient âgées de plus de 65 ans (dont 1 piéton de 68 ans)**. Sur les 5 années précédentes (2013 à 2017), 43 % des tués étaient des seniors, alors qu'ils représentent 24 % de la population gersoise.

A noter également, sur les 17 tués en 2018, une représentation plus importante des 14-24 ans (5 tués).

La population masculine est sur-représentée dans les accidents mortels. En 2018, 13 tués sur 17 étaient des hommes. Sur les 5 dernières années, leur responsabilité présumée est constatée dans 3 accidents mortels sur 4.

A noter aussi, sur les 17 tués en 2018, 10 étaient gersois.









Les causes des 17 accidents mortels en 2018 (un accident peut avoir plusieurs causes)

La première cause c'est la vitesse suivie par les pertes de contrôle dues à un malaise, un défaut d'attention, à l'endormissement du conducteur, à un problème technique du véhicule, les **problèmes d'addiction** (alcool et stupéfiants) sont les **principales causes des accidents mortels dans le Gers en 2018**.

Dans 5 accidents mortels, un des conducteurs impliqués était sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Parmi les facteurs aggravants, on peut noter 3 accidents mortels contre un obstacle fixe (arbres), 1 personne ayant perdu la vie en 2018 n'avait pas attaché sa ceinture de sécurité.

Les délits routiers

| | 2017 | 2018 | Evolution |
|---|--------|---------|---|
| Conduite sous l'emprise de l'alcool | 931 | 817 |  |
| Conduite sous l'emprise de stupéfiants | 226 | 267 |  |
| Délits relatifs aux comportements routiers (refus de priorités) | 408 | 429 |  |
| Non port de la ceinture de sécurité | 739 | 673 |  |
| Usage du téléphone au volant | 1 316 | 1 235 |  |
| Contrôles vitesse (nombre d'infractions) | | | |
| Radars fixes | 66 327 | 84 837* |  |
| Radars mobiles embarqués | 14 438 | 10 964 |  |
| Contrôles avec interception | 6 231 | 5 293 |  |

*Données impactées par les actes de vandalisme de fin 2018

Le nombre de retraits immédiats de permis de conduire a légèrement baissé en 2018 (baisse de 2 % par rapport à 2017). En 2018, les forces de l'ordre ont procédé à **603 retraits immédiats**, contre 613 en 2017 (retrait immédiat pour vitesse supérieure à 40km/h par rapport à la vitesse maximale autorisée et/ou taux d'alcoolémie supérieur ou égal à 0,8 gramme/litre de sang et/ou consommation de stupéfiants).

Dans le Gers en 2018 : 60 véhicules contrôlés en grand excès de vitesse (63 en 2017)

Les forces de l'ordre et de sécurité ont procédé au contrôle de 60 automobilistes qui circulaient hors agglomération, à une vitesse enregistrée supérieure de plus de 50 km/h à la vitesse maximale autorisée.

Les forces de l'ordre ont procédé à la rétention immédiate de leur permis de conduire qui est suspendu pour 4 mois, et à **la mise en fourrière administrative immédiate de ces véhicules**.